

La laïcité abordée avec les collégiens en différents ateliers

Le jeudi 11 mars, le collège du Bois-d'Orceau a organisé une journée d'activités pédagogiques sur les thèmes de la laïcité, de la liberté d'expression, des fausses informations et des théories du complot.

Yoann Guegen, chef d'établissement du collège explique : « **Cette journée est née après les événements liés à l'enseignant Samuel Paty. Au retour des vacances, en novembre dernier, nous lui avons rendu hommage, mais cela ne nous suffisait pas. Nous avons donc décidé de travailler le thème de la laïcité sous forme d'ateliers. Tous les formats choisis pour cette journée vont donner un angle différent d'un cours formel d'éducation civique. On évoquera aussi les grands procès liés aux découvertes scientifiques** ».

L'emploi du temps a spécialement été aménagé pour que les 403 élèves participent à cette journée. Parmi les ateliers proposés aux élèves, un travail sur la charte de la laïcité, la rumeur, et les réseaux sociaux, les droits de l'enfant. « **C'est une façon plus ludique de sensibiliser nos élèves à la laïcité** », conclut le principal. Si en amont, deux temps de concertation pour préparer les ateliers ont été menés, une restitution de ce travail sera faite en cours.



Les jeunes de 4e A et 5e A ont travaillé sur les valeurs de la République via la chanson de Grand Corps Malade et Camille Lelouche « Mais je t'aime » que les élèves ont transformé en « Nous, on s'aime ». Un clip sera tourné sur cette chanson.

